



# Règlement Casting My Presqu'île Mag'

## Article 1 : Organisateur

My Presqu'île – 13 rue du Griffon 69001 Lyon – Siret : 491409512 00010 – Code APE : 9499Z.

## Article 2 : Objet du concours

My Presqu'île organise un concours gratuit et sans obligation d'achat sous forme de casting pour la couverture de son magazine semestriel My Presqu'île Mag'.

Il est ouvert à toute personne physique majeure.

Les personnes retenues participeront à un shooting photo qui aura lieu le vendredi 8 février ou le mardi 12 février 2019

## Article 3 : Modalités de participation

Le concours sera organisé du lundi 7 janvier 2019 à 12h au jeudi 24 janvier 2019, 12h.

Pour participer, il vous suffit de signaler votre participation en commentaire sur la publication de la page [Facebook My Presqu'île](#) (par exemple, avec la mention « je participe »), de taguer votre binôme et de la partager.

La sélection du binôme (homme et femme) se fera sur la base de l'envoi pour chaque candidat, avant le 24 janvier à 12h du nom, prénom, âge, deux photos naturelles en pied/ portrait et de vos coordonnées (mail/ téléphone/ adresse), par Messenger ou à l'adresse suivante : [acapraro@tendancepresquile.org](mailto:acapraro@tendancepresquile.org).

Toute participation incomplète, illisible ou envoyée après la date limite sera considérée comme nulle. Chaque participant s'engage à vérifier l'exactitude des informations qu'il transmet.

Chaque participant s'interdit également d'envoyer :

- toute photographie ou vidéos à caractère pornographique, pédophile, raciste ou xénophobe,
- toute photographie ou vidéos dénigrante ou susceptible de porter atteinte de quelque manière que ce soit à l'image, à la vie privée, à l'honneur, à la réputation et/ou à la considération de toute personne physique ou morale,
- toute photographie ou vidéos incitant au crime, à la haine, à la violence ou au suicide,
- toute photographie ou vidéos accompagnée (et/ou contenant) de propos dénigrants ou diffamatoires,



- toute photographie ou vidéos ne respectant pas l'ordre public et soit contraire aux bonnes mœurs,
- et plus généralement, toute photographie non conforme à la réglementation et à la législation en vigueur.

Cette liste n'est pas exhaustive.

L'Organisateur se réserve le droit d'éliminer sans justification dans le cadre du concours toute photographie ou vidéo considérée en tout ou partie comme ne respectant pas les conditions de validité ci-dessus énoncées ou susceptibles de nuire à son image.

## **Article 4 : Sélection et désignation des gagnants**

Vous devrez répondre aux critères suivants : être un binôme avec ou sans expérience des shootings photo, pas de critère de taille, bonne présentation générale, être une personne très sérieuse et ponctuelle. Les 2 candidats doivent se connaître, avoir déjà discuté ou travaillé ensemble pour participer au concours.

La sélection et la désignation des modèles seront réalisées par un jury composé de l'équipe de My Presqu'île, du photographe et de l'équipe en charge du magazine.

Les participants seront informés par mail ou Messenger du résultat de la première phase de sélection. Les personnes sélectionnées participeront ensuite à un entretien le jeudi 31 janvier 2019 en journée avant la désignation finale.

Le résultat sera annoncé le 01 février 2019.

## **Article 5 : Shooting photo**

Les 2 personnes retenues participeront à un essayage jeudi 7 février en journée et un shooting qui aura lieu en fonction de la météo entre le vendredi 8 et le mardi 12 février 2019, sur une durée d'une demi-journée.

Le lieu du shooting photo sera situé dans les rues du centre-ville de Lyon et sera communiqué ultérieurement aux 2 personnes sélectionnées à l'issue de la 2ème phase.

Les 2 personnes sélectionnées doivent impérativement être disponibles sur ces dates-là. Les modèles seront entièrement habillés, coiffés, maquillés et accessoirisés par des prêts des commerçants.

Le shooting photo est non rémunéré, mais les photos vous seront envoyées. Les frais de déplacement et de restauration dans le cadre du shooting sont à la charge des participants.

Aucun lauréat ne peut réclamer la diffusion ou la suppression des photos prises lors du shooting. L'Organisateur reste le seul décisionnaire quant à l'utilisation des photos et de tout média dont fait l'objet le casting ou le shooting photo qui en découle

## **Article 6 : Concours sans obligation d'achat**

Le remboursement des frais de connexion engagés pour la participation au concours se fera dans la limite de 3 minutes de connexion, sur la base du coût de communication locale au tarif Orange/France Telecom en vigueur lors de la rédaction du présent règlement (soit 0.16 euros la minute).

Les participants ne payant pas de frais de connexion liés à l'importance de leurs communications (titulaires d'un abonnement « illimité », utilisateurs de câble ADSL...) ne pourront pas obtenir de remboursement.

Le remboursement se fera sur simple demande écrite à l'adresse suivante :

My Presqu'île – 13 rue du Griffon 69001 Lyon.

Les participants doivent indiquer lisiblement leur nom, prénom, adresse complète, et joindre impérativement à leur demande un R.I.B (ou un R.I.P.) ainsi que la photocopie de la facture justificative, avec les dates et heures de connexion clairement soulignées.

Le remboursement des frais de demande de remboursement se fera sur la base d'une lettre simple de moins de 20 grammes affranchie au tarif économique.

## **Article 7 : Litige et responsabilité**

Le simple fait de participer au casting entraîne l'acceptation pure et simple du présent règlement par les participants.

Le présent règlement est soumis aux lois françaises en vigueur. Toute difficulté pratique d'application ou d'interprétation du présent règlement sera tranchée souverainement par les Organisateurs. L'Organisateur se réserve le droit, si les circonstances l'exigent, d'annuler ou de modifier sa sélection.

La Société Organisatrice ne saurait encourir une quelconque responsabilité si, en cas de force majeure ou d'événements indépendants de sa volonté, elle était amenée à annuler le présent concours, à l'écourter, le proroger, en modifier les conditions.

Elle se réserve dans tous les cas, la possibilité d'annuler, d'interrompre, de reporter ou de prolonger le concours.

L'Organisateur ne pourrait voir sa responsabilité engagée pour les inconvénients et dommages relatifs à l'utilisation du réseau Internet, du bon envoi et de la bonne réception des candidatures.

Toute réclamation doit faire l'objet d'une demande écrite exclusivement à l'adresse de l'Organisateur et comporter obligatoirement les coordonnées exactes du demandeur.

Les contestations et réclamations écrites, relatives à ce concours ne seront plus prises en compte passé un délai d'un mois après la clôture du concours.



## **Article 8 : Propriété, utilisation des données et droits à l'image**

Les informations communiquées par les participants au présent concours casting ne seront pas sauvegardées et ne pourront être utilisées à des fins commerciales. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 06/07/78 (article 27), chaque participant du concours dispose d'un droit de modification ou d'annulation des données le concernant en écrivant à cette adresse email : [apillant@tendancepresquile.org](mailto:apillant@tendancepresquile.org). Durant la période d'annonce du résultat, le gagnant accepte que son nom apparaisse sur la page [Facebook My Presqu'île](#).

En participant à la prise de vue, les modèles confèrent à l'Organisateur le droit d'utiliser pour une durée de 5 ans les photos réalisées lors du shooting organisé entre le 08/02/2019 et le 12/02/2019 pour la couverture du magazine semestriel My Presqu'île Mag, diffusé à 20 000 exemplaires minimum et téléchargeable en ligne, sans contrepartie financière comme prévu à l'article 5.

## **Article 9 : Plan de communication**

Afin de promouvoir le magazine, l'Organisateur met en place un plan de communication dont les supports utilisés sont les suivants, sans que cette liste soit exhaustive :

- réseaux sociaux : Facebook, Instagram, Twitter ;
- site internet [www.mypresquile.com](http://www.mypresquile.com) ;
- reportage des coulisses du shooting photo.